



DECISION
Concernant la signature d'un contrat pour
l'externalisation des paies des régies à personnalité
morale et à autonomie financière
créées par la ville de Royan,
avec la société RESOLUTION INFORMATIQUE

FC/SD
DSG N° 12.027

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2011, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

VU l'arrêté ASG n° 11.1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer un contrat avec la société RESOLUTION INFORMATIQUE, dont le siège social est situé 6 rue des Marguerites à Nanterre (92737), pour la mise à disposition et la configuration d'un progiciel destiné à l'externalisation des paies des régies à personnalité morale et à autonomie financières créées par la ville de Royan, moyennant la somme de 1 700 €HT.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans.

- d'imputer la dépense au budget communal – nature 6228 – fonction 0202.

- de signer un contrat avec la société RESOLUTION INFORMATIQUE, dont le siège social est situé 6 rue des Marguerites à Nanterre (92737), pour la maintenance des licences du progiciel destiné à l'externalisation des paies des régies à personnalité morale et à autonomie financières créées par la ville de Royan, moyennant une redevance annuelle 1 920 €HT.

- d'imputer la dépense au budget communal – nature 6156 – fonction 0202.

Fait à Royan, le 29 février 2012

Certifié exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code Général des Collectivités
Territoriales
Le 1^{er} mars 2012

Pour le Député-Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint

Bernard GIRAUD